

Lettre ouverte du Collectif des Clubs de **National 2**

Madame la Ministre des Sports, Monsieur le Président de la Fédération Française de Football,

Les clubs de National 2 ont œuvré auprès de la FFF pendant de longues semaines pour obtenir un accord de reprise du championnat. **Le feu vert donné par le Ministère des Sports le 18 février** dernier légitimait notre démarche, mais également plus largement, accordait **une reconnaissance du caractère professionnel** à notre activité. Le championnat National 2* composé d'une majorité de sportifs professionnels s'inscrivait parfaitement dans les règles prévues par le Ministère des Sports. Votre décision conjointe le confirmait.

Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre mercredi 3 mars la **remise en question de cette autorisation et le report *sine die* de la reprise des championnats nationaux N2 et D2F !**

Cette décision arbitraire, prise sans concertation avec les principaux acteurs, révolte et interroge les clubs. La dégradation du contexte sanitaire semble avoir, en partie, motivé cette décision. Cet argument n'est pas entendable car l'évolution des conditions sanitaires du pays apparait conforme aux prévisions émises au moment même où vous aviez acté la reprise des compétitions nationales de football. **Pourquoi serions-nous dès lors les seules compétitions impactées ?** Comment imaginer que l'organisation de 32 matchs chaque week-end sur l'ensemble du territoire encadrée par un protocole sanitaire très strict puisse exposer le pays à un risque de développement de la pandémie ? Les délégations sportives, conformément au protocole que vous avez conjointement défini, sont soumises chaque semaine à un **test PCR dans les 72 heures précédant les matchs**. La sécurité des acteurs de jeu, de leur entourage et de l'ensemble des parties prenantes est ainsi assurée, y compris dans le cadre des déplacements des délégations. Nos obligations d'employeur sont fortes en matière de sécurité de nos salariés et sachez que c'est en pleine responsabilité que nous organisons nos missions. Vous avez reconnu notre engagement sans faille lors de la Coupe de France.

Nous sommes persuadés que votre décision du 18 février dernier avait été prise en pleine conscience des règles que vous avez-vous-même édictées. **Comment alors justifier un tel revirement en 15 jours ?**

Nous dénonçons donc aujourd'hui l'injustifiable :

- **Injustifiable juridiquement** car notre activité est bien professionnelle dans une activité globale qui n'est pas interdite (à la différence de certaines activités totalement interdites aujourd'hui)

Vendredi 5 mars 2021

- **Injustifiable sur la base de l'argument sanitaire** puisque les tests PCR et le huis clos garantissent la sécurité sanitaire de tous les acteurs
- **Injustifiable au regard de l'impact socio-économique** qu'engendre une telle décision sur un écosystème territorial
- **Injustifiable sportivement** par le poids et le rôle du National 2 dans la hiérarchie des compétitions nationales
- **Injustifiable au regard de l'iniquité de traitement** par rapport à d'autres compétitions fédérales (N1, D1F) et d'autres disciplines sportives
- **Injustifiable au regard de la situation de nos voisins européens** chez lesquels les championnats de 4^{ème} division se poursuivent **

Monsieur Le Président, nous regrettons que vous preniez seulement acte de la décision ministérielle sans défendre avec force et conviction les intérêts de vos championnats nationaux et de vos clubs !

Madame la Ministre, Monsieur Le Président, nous vous demandons de mettre en œuvre l'application de l'accord du 18 février dernier et ainsi de garantir la reprise du championnat N2 dans les plus brefs délais dans le cadre du format initialement annoncé. Il en va de l'avenir des championnats nationaux, des clubs, des sportifs, des salariés, des bénévoles et de toutes les parties prenantes économiques ou institutionnelles engagées à nos côtés.

Bien sportivement

Le Collectif des Clubs de **National 2**

Annexes :

***Que représente le NATIONAL 2 ?**

**** Les championnats de 4^{ème} division en Europe**

CONTACT MEDIAS :

Fabrice ROLLAND – Directeur Général US ST MALO – 06 79 01 41 43 – daf@ussm.fr



UN CHAMPIONNAT NATIONAL

64 CLUBS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE – 12 RESERVES PROFESSIONNELLES

UN CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL

15 JOUEURS SOUS CONTRAT

Avec une moyenne de 15 joueurs sous contrats (fédéral, CDD Sportif, apprentissage foot, pro, stagiaire pro) par club sur un effectif moyen N2 de 23 joueurs, le championnat N2 répond aux critères ministériels des activités sportives professionnelles.

DES CLUBS EMPLOYEURS

1500 EMPLOIS DIRECTS

Avec 1500 emplois directs, les clubs du National 2 développent la professionnalisation de leurs ressources humaines tant sur le plan sportif avec 1275 emplois (joueurs, staff) que sur les fonctions supports avec 275 emplois (direction, administratif, marketing, communication...).

Des données qui renforcent le caractère professionnel des clubs.

UNE FORCE ECONOMIQUE ET SOCIETALE

100M€ DE BUDGET

Avec plus de 100M€ de budget cumulé (SAS, SASP, associations), les clubs du National 2 sont des acteurs économiques au cœur de leurs territoires. Ils contribuent au développement d'un écosystème où se retrouve entreprises, collectivités, institutionnels, licenciés, supporters et spectateurs.

UN TREMPLIN POUR LE MONDE PRO

De l'avis de tous les observateurs du football, le niveau sportif du National 2 progresse. Il a un rôle clé dans la structuration des compétitions et constitue un lieu de formation et de post-formation de très grande qualité pour alimenter les championnats professionnels ou du National 1 (forte hausse des recrutements en N2 par les clubs pros et N1). C'est un maillon essentiel dans l'environnement actuel impacté par la crise sanitaire et économique.

DIVISION 4 EN EUROPE



3 CHAMPIONNATS MAJEURS SE POURSUIVENT



Les 3 championnats semi-professionnels et amateurs de Division 4 en Allemagne, Espagne et Italie se poursuivent malgré un contexte sanitaire tout autant difficile qu'en France. Les Fédérations sont totalement engagées auprès de leurs clubs pour garantir la continuité des compétitions. Des protocoles sanitaires sont en vigueur à l'identique de ceux mis en place en France.



La **D4** espagnole (Tercera División) est composée de 396 clubs amateurs, semi-professionnels et de réserves pros au sein de 36 groupes. Les compétitions se poursuivent sur l'ensemble du territoire.



Le **D4** Italienne (Serie D) est composée de 166 clubs amateurs et semi-professionnels au sein de 9 groupes. Les compétitions se poursuivent sur l'ensemble du territoire.



La **D4** allemande (Regionalliga) est composée de 83 clubs amateurs, semi-professionnels et de réserves pros au sein de 4 groupes ; Les groupes Ouest et Sud-Ouest poursuivent les compétitions ; Les rencontres des groupes Nord-Est et Nord sont suspendues à la suite de décisions propres aux Länder.